



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 13 octobre 2020]

Date de la convocation

7 octobre 2020

Date d'affichage

14 octobre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 32

Procurations : 1

Votants : 33

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO *Maires Adjoints*, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Monique GUILLE, Martine VIOLETTE, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Corinne DARMANI, David AMALRIC, Daniel RIBES, Arnaud ELGOYHEN, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Alice GAUTREAU, Jean-Marc AGUERRE, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Christel PALIS

Absents :

N° 164/ 2020

Secrétaire de séance : Eric PILUDU

OBJET DE DELIBERATION : Demande de subventions pour l'évènement de Noël « Gaillac aime la France, Gaillac aime le vin, Gaillac aime le Territoire » qui se déroulera du 1^{er} décembre 2020 au 3 janvier 2021.

Afin de parfaire le plan de financement relatif à cet évènement, Madame le Maire propose de solliciter une subvention auprès des partenaires institutionnels (Région Occitanie, Département du Tarn, communauté d'agglomération).

- Une subvention de 10 000 € est sollicitée auprès de la Région Occitanie
- Une subvention de 20 000 € est sollicitée auprès du Conseil Départemental du Tarn
- Une subvention de 10 000 € est sollicitée auprès de Gaillac – Graulhet agglomération.

Toutefois, Madame le Maire se réserve le droit d'annuler l'évènement de Noël en fonction de l'évolution de la COVID-19.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Madame le Maire à solliciter les subventions mentionnées ci-dessus auprès des partenaires institutionnels.

VOTE : 3 ABSTENTIONS, 3 CONTRE

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

SOLLICITE les subventions détaillées ci-dessus,

DONNE pouvoir à Madame le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 14 octobre 2020

